

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi. — Prise d'Anvers (P. B. Autriche) par le général Lamartinière (1792.)

## MONTEVIDEO.

novembre 17 1843.

Le tableau que nous avons publié hier sur les mutations survenues dans la Légion doit rassurer tous nos amis sur les chances de la noble lutte que nous nous sommes imposée. Il doit aussi prouver à nos ennemis qu'en dépit de leurs perfides déclamations, nos rangs loin de s'éclaircir comme ils le proclament, se reserrent et s'épaississent chaque jour davantage, pour s'en convaincre il suffit de jeter les yeux sur ce tableau; puisque pour 56 hommes qui ont quitté nos rangs 227 nouveaux défenseurs y ont pris place, dans ce nombre de 56 une seule désertion, tous les autres ont quitté la Légion, les uns pour aller à Rio, les autres pour France ou d'autres destinations, un bien petit nombre ont quitté leurs frères d'armes par lâcheté ou lassitude; mais qui ne sait que la meilleure cuirasse, la plus forte, la plus brillante a toujours quelque défaut; aussi cette faible défection loin de nous affliger nous donne le sentiment de notre force puisqu'elle nous offre une si grande compensation, c'est que le moment approche ou un si noble dévouement recevra sa récompense par une victoire complète sur les bandes mercenaires qui souillent de leur présence le sol de la Liberté.

## STOUTTENDON.

COMBAT DU BRIG LE RENARD.

(Suite. et fin.)

Port-Mahon, 1<sup>er</sup> juillet.

Le Scallow vient de jeter l'ancre dans ce port après un combat des plus obstinés et des plus sanglants qu'on ait vus depuis long-temps. Il a ses mâts, sa voilure et ses agrès coupés d'une manière désespérée. Il paraît que l'ennemi avait médité depuis plusieurs jours le combat, et qu'il avait choisi un de ses meilleurs vaisseaux, le Renard, dont le capitaine commandait auparavant la Proserpine à Toulon, et qu'il a quitté depuis peu avec des hommes choisis, projetant d'emmener le Scallow à Fréjus. Il avait avec lui un schooner de seize canons, qui a pris également part au combat. La perte du Scallow, qui ne peut plus servir, est considérable; mais par la nature de l'action, cela ne pouvait être autrement.

Une semblable défaite diminue en apparence le mérite du capitaine Baudin, puisqu'elle suppose qu'il attaquait avec des forces supérieures et un équipage d'élite. Elle

Les Légions Française et Italienne qui convergent vers le même but, qui combattent avec la même valeur, sont pleines de confiance dans leurs courage et leurs chefs; cette confiance se comprend facilement si l'on pense que tous ces braves sont des volontaires, des hommes libres qui se sont faits soldats, parce qu'ils ont compris qu'entre l'esclavage et la Liberté il n'y a point de milieu, et que la neutralité à leurs yeux serait un crime, car beaucoup d'entre ces braves ont combattu contre le despotisme en Europe, et la lutte qu'ils soutiennent ici, n'est que la continuation des efforts qu'ils ont fait pour assurer le triomphe de l'émancipation populaire.

C'est qu'ainsi que l'a dit notre digne colonel nous combattons pour des principes et non pour un homme; tandis que nos adversaires inintelligents servent d'instruments à l'ambition criminelle du plus affreux tyran, d'un homme repoussé par ses concitoyens pour ses cruautés et ses exactions, qui substitue sa volonté à la loi, qui ne souffre ni contradiction ni contrôle, qui prétend être à lui seul le pouvoir législatif et pouvoir exécutif, qui prétend gouverner un peuple en vertu d'une volonté libidineuse, cela est tellement évident qu'il suffit pour s'en convaincre de se rappeler ce qu'il fut et ce qu'est encore ce tigre, qui pour assouvir sa soif de pouvoir, ne recule devant aucun crime public ou privé, qui se repait du spectacle de deux peuples amis s'égorgant au lieu de fraterniser, qui va portant la destruction et la dévastation au sein des popula-

admet que le Renard agissait en vertu d'une combinaison de l'autorité maritime française; elle permet de supposer que ce brig était un navire beaucoup plus redoutable; elle semble dire que le concours de la goélette fut de quelque utilité; elle omet la circonstance la plus glorieuse pour le vainqueur, c'est-à-dire la présence du vaisseau et de la frégate ennemis. Et cependant, au milieu de tant de mauvaises foi, il reste un fait avéré, incontestable, la mise hors de service du Scallow. On est heureux d'apprendre, par l'aveu même des Anglais, que la noble affaire du capitaine Baudin obtint un résultat plus positif encore que le gloire qui en rejailit sur notre marine. Après avoir lu notre fidèle version, appuyée sur des documents officiels et authentiques, on ne peut mettre en doute aucun des faits relatifs au combat en lui-même: on comprend que le convoyeur recontra par hasard, et non autrement, la division ennemie. Aussi son équipage n'était-il pas un équipage de choix, tant s'en faut; il était composé en partie de conscrits qui n'avaient jamais vu le feu, et de marins liguriens encore neufs au service de nos bâtiments de guerre; il n'avait qu'un noyau de vrais matelots, et enfin il n'était monté que de quatre-vingt-quatorze hommes, tout compris. Ce fut avec ces éléments incomplets que M. Baudin tenta un des plus hardis coups de main maritimes

tions paisibles de ces contrées, qui traîne à sa suite la proscription et la mort; qui veut un fauteuil de président forme des ossements de ses compatriotes et teint du sang des étrangers qu'il abhorre comme ils ont horreur de lui, parce qu'ils voient en lui l'hideuse image de la mort trônant sur des cadavres, le génie de la tombe souriant à la destruction.

C'est à un pareil homme, à cet atroce système de gouvernement, que des agents envoyés par des nations civilisées ont pu prêter leur appui! comment expliquer cette conduite? sont ils trompés eux mêmes? Non ce n'est pas possible! car, comme nous ils ont vu cette cite de Montevideo naguère encore florissante et heureuse, offrant mille sources de fortune aux hardis industriels européens qu'une noble ambition poussaient vers ses bords, ils l'ont vue joyeuse et resplendissante de travaux, accueillie notre marine et ouvrir des débouchés à notre commerce.

Aujourd'hui qu'elle différence! semblable à cette belle vallée de Goldnad, les fleurs ont disparu pour faire place aux décombres. Le commerce détruit, les magasins fermés, toutes ces familles en deuil, ces mères dévotées pleurant leurs fils, ces hommes mutilés, tous ces malheureux qu'on rencontre à chaque pas, la mendicité cette lepre inconnue sans qu'il fut besoin de l'a défendre dans la riche cite; cette population laborieuse transformée en soldats tout cela ils le voient et savent comme nous, que toutes ces calamités sont le résultat de l'ambition démesurée d'un seul hom-

des dernières années de l'empire, et qu'il atteignit, sinon le but qu'il s'était proposé, du moins un résultat capable de satisfaire les plus ambitieux capitaines.

La victoire fut chaudement disputée et éberement achetée; le Renard eut quatorze tués et vingt-huit blessés, parmi lesquels le commandant lui-même, qui fut frappé d'un coup de feu à la portion qui lui restait d'un bras amputé à la suite d'un ancien combat non moins brillant. M. Charton, enseigne de vaisseau, qui remplissait à bord les fonctions de second, avait eu l'épaule fracassée par un biscayen. Chacun à bord remplit son devoir avec ce sang-froid et ce courage qu'inspirent toujours à nos marins la présence du danger et le désir ardent de vaincre les ennemis de la France.

Dans les combats sur mer, on lutte souvent contre un ennemi dont le pavillon seul indique la nation, mais dont on ignore le nom propre; et c'est là une glorieuse énigme, sans mot quelconque, car le feu et les flots peuvent effacer jusqu'aux derniers vestiges du bâtiment qui coule et disparaît inconnu de son vainqueur. Ce ne fut que plusieurs mois après l'action que l'on sut d'une manière positive que le brig anglais était le Scallow, le vaisseau l'Amirac, et la frégate le Curacao.

Nous terminerons ce récit en ajoutant que le brig le

# LE PATRIOTE FRANCAIS.

de venir à terre, on craint sans doute qu'il ne fasse connaître, le découragement et le mécontentement qui regne dans l'armée d'Oribe.

La République Orientale vient de perdre un de ses braves défenseurs, dans la personne de D. Juan Patiño, mort cette nuit des blessures reçues dans une des dernières guerres.

Ce vaillant officier couvert de cicatrices honorables servait dans le régiment commandé par l'irépende colonel Sosa. Il laisse une mère inconsolable, qui a déjà donné un autre de ses fils à la patrie, qui mourut glorieusement, au champ d'honneur au Buceo.

## MÓVIMIENTO DE LA POBLACION.

Individuos que solicitan pasaporte.

La Publication.

D. Francisco Biauchi y Pelegro Piasso.	Buenos Ayres.
Juan Bautista Tigecornir y Estevan Tricouliers,	id.
Miguel Sanguinette, y Cesar Triuscheiro,	id.
José Oliveri su esposa y un hijo.	Maldonado.
Josefa Marrero,	Buenos Ayres.
Santiago Etchevery,	Maldonado.
Felipe Lacueva,	España.
José Zonino,	Buenos Ayres.
Luis Cisé y su esposa,	id.
Juan Agustín Silva,	Rio Grande.
Juan Nepomuceno,	id.
Tomas Gifford,	id.
Juan Bautista Casarini,	Buenos Ayres.
Juan Bautista y Santiago Domicheri,	id.
Pedro Perez de Almeida,	Bahia.
Juan Lopez,	Rio Grande.
Bento Luis Gomez Saldaña,	id.
Joaquin de Paria Correo,	id.
Angel Zomarriba,	id.
José Boero,	Buenos Ayres.
Antônio Mazoyer,	id.
Alejos Trasceno,	Maldonado.
Domingo Mascullio,	Buenos Ayres.
Luis Bogiara y Antonio Boris,	id.
José Bacareza, Santiago Bonfilio y José Tazano,	id.
Teresa Maria, (negra libre)	Rio Grande.
Manuel Luis y familia,	S. José.
Juan Oliva,	Buenos Ayres.
Antonio Lavaggi,	id.
Laraí Pausi y Domingo Sanguinette,	id.
Francisca Santurio y familia,	Canelones.
José Nugné,	Buenos Ayres.
Juan Moyes,	id.
Juan Campos,	id.
Bento Bepente,	id.
Andrés Gravo.	id.

Dia 14.

D. Nicolas Marini,	Buenos Aires.
Santiago Maggi,	id.
Barto y Juan Ferro,	id.
Santiago Damparo y Miguel Paccio,	id.
Antonio Oliveri,	id.
José Yervardo y Angel Mosanollo,	id.
Juan Bautista Martins,	id.
Francisco y Luis Montecaro,	id.
Andrés Puppo, Angel Ferrari y Lorenzo Pastorino,	id.
Mateo Maclo y Juan Bautista Mecio,	id.
Jayme Boy,	id.
Manuel Antonio Crespo,	Santander.
María Saucore,	Buenos Aires.
Luis Vallebona,	id.
Domingo Massa y Juan Bessiso,	Rio Grande.
Pedro Legio,	Rio Janeiro.

## REMATES.

POR RAFAEL RUANO.

Del bergantín frances Correo de Montevideo:  
El viernes 17 del corriente, en la plazuela frente a la casa del señor Niz, en el Monte, a las once en punto de la mañana, en presencia del señor Canciller del Consulado General de Francia, y por cuenta de quien correspondiere, se principiara la venta en lotes, al gusto de los compradores, y a dinero de contado, de toda la caballería, velames, palas, vivares, y por último el casco del mismo bergantín, con las pertenencias, útiles y alfileres.

## AVIS DIVERS

AVIS.

A VENDRE.

Un magasin de tailleur situé rue del Rincon maison de L'iraud.

Ce magasin très bien placé contient tout ce qui est nécessaire pour bien exercer cet état avec un armozon et environ 1500 piastres de marchandises. Ceux qui désireraient en faire l'acquisition et en prendre connaissance se rendront chez M. Capmas qui occupe cet établissement dans ce moment.

Les créanciers de la maison Ruffet qui ont été reconnus par la société sont prévenus qu'ils ont à se rendre jeudi 16 courant dans cet établissement pour procéder à la vente du dit magasin.

Les dit créanciers qui ne s'y rendraient pas perdraient leurs recours.

AVIS.

A VENDRE.

Le café situé rue du 18 Juillet numéro 74, entre les pharmacies du Lyon d'Or et de l'Indien, (avec ou sans billard.)

Les personnes qui voudront en faire l'achat, pourront voir par elles memes et qui y existe et traiter avec le propriétaire.

AVIS.

CONSUL GENERAL DE FRANCE  
A MONTEVIDEO.

Le brick français l'Indien, de Rouen, en charge pour le Havre de Grace avec à bord à Saint-Malo, a besoin de 3,000 courantes, plus ou moins, pour subvenir aux dépenses nécessaires de réparation du navire et de nourriture de l'équipage. Le dit emprunt est autorisé par M. le Consul général de France en cette résidence.

Cet emprunt sera affecté sur quille agée et appareux de l'Indien, et sera remboursable à l'arrivée de ce navire au Havre son port d'armement.

Les soumissions devront être déposées dans la boîte aux lettres du Consulat où l'ouverture en sera faite par M. le Consul en présence des intéressés.

Mercredi prochain 15 du courant à midi précis.

Montevideo le 10 novembre 1843.

AVIS.

POUR MARSEILLE

Le brick français Baptiste son capitaine Gimie, partira n'importe comment vers son chargement du 10 au 15 decembre. Les personnes qui auras des marchandises à embarquer, peuvent pour mieux compter sur cette prochaine date, recevoir par écrit, l'engagement du Capitaine. Pour d'autres renseignements s'adresser à Monsieur R. de Laingas, rue de las Piedras n. 96.

AVIS.

On demande un sous-maitre dans l'Institution de M. L'abbé Paul, rue du 25 Mai n. 342.

AVIS.

Le magasin de modes, si achalandé, de feu Mme Grossin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, étant à vendre les personnes à qui il pour.

rait convenir d'en faire l'acquisition, sont invités à adresser leurs propositions à M. Michaud l'un des commissaires provisoires, rue de Zavalala n. 65, avant lundi prochain 13 du courant

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujon à bord du navire A. René capitaine Dubertrand et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchehoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prévenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscoy.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes frères, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsène Isabelle ex-chancelier du Consulat général de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies, S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français l'Indien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fil., négociants, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 7 octobre 1843.

AVIS.

NOUVEAUTES.

MM. les Marchands tailleurs et confectionneurs trouveront au nouveau magasin rue des Trente-Trois numéro 126, presqu'en face du café du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que piqués, coutils, cachemires, satins façonnés, satins noirs unis, gros-grains, matelassés, velours unis et brochés, cravattes, serges, gabres, doubles, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

AVIS.

Messieurs les créanciers de feu Mme Grossin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

Le Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitutionnel, Rue de las Cámaras No 34

me, que ses concitoyens ont repoussé avec l'assentiment et le concours de la France. Et le représentant de cette France qui a renoncé aux guerres de conquête pour ouvrir le champ à l'industrie et au commerce, l'indigne représentant de cette France prête son concours à un conquérant stupide qui refoule la civilisation et l'industrie, qui veut rendre son pays à l'abrutissement et à la barbarie, pour regner par l'oppression et la force brutale.

De tous ces beaux jours passés il ne reste à Montevideo que le souvenir, et l'espérance qui s'est réfugiée dans le cœur de tous ces généreux et industrieux étrangers qui par reconnaissance autant que par sympathie ont pris les armes, et aussi comme nous le disons plus haut par cet instinct démocratique qui les pousse à la défense des principes de liberté; de la liberté comme nous l'entendons, avec tous nos compagnons d'armes, cette liberté qui repoussé le gouvernement absolu d'un seul pour faire place à l'autorité de la loi, qui laisse toute latitude à l'ambition du mérite à l'émulation de la gloire et ouvre le concours à tous les hommes laborieux et intelligents.

Cette liberté que nous appelons de tous nos vœux que nous secondons de tous nos efforts, qui ne fleurit qu'à l'ombre d'une paix honorable que nous obtiendrons après un glorieux triomphe.

Voilà ce qui fait aujourd'hui la force et la confiance des Legionnaires. Voilà ce qui établit la différence qui existe entre eux et les hordes d'Oribe, car la vertu est l'âme de la liberté, comme le vice l'est du despotisme et de l'esclavage.

Nous combattons donc pour des principes et non pour un homme! c'est là ce qui fait notre force, serait-ce aussi pour cela que M. le consul de France, nous retire sa protection? nous n'osons le supposer; ses antécédents repoussent l'absurdité d'une pareille question. Mais qu'est-ce donc? agit-il, ce qui est assez probable d'après les ordres de son patron M. Guizot? Mais alors ce M. Guizot est en contradiction avec lui-même: écoutez ce que dit l'auteur d'un livre sur les peuples opprimés:

Renard arriva le 23 juin à bonne destination au port de Toulon, avec tous les bâtiments du convoi soumis à sa surveillance.

Le conseil municipal de Gênes vota des remerciements au capitaine du Renard, la chambre de commerce de cette ville et celle de Marseille lui offrirent chacune une épée d'honneur.

M. Charles Baudin n'en était pas à son début; il avait déjà pris part à plusieurs combats, et chaque fois il s'était fait remarquer par sa conduite toujours énergique, sans témérité. Mais, bien des années plus tard, il devait éclipser lui-même les succès de sa jeunesse par un succès plus complet encore. Devenu officier général, il devait faire flotter le pavillon de la France aux rives mexicaines, sur la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa, jusque-là réputée imprenable. Plus heureux comme amiral que comme capitaine, il lui fut possible, alors, d'accomplir jusqu'au bout la tâche difficile qu'il s'était proposée; — tâche qu'il accomplit d'ailleurs, comme il l'accepta, sans hésitation, avec la fermeté et la confiance en soi que donne à un vrai marin la connaissance intime de ce dont il est capable.

ALBERT GRÉGAN.

« C'est l'esprit du temps de déploier la conduite des nations opprimées.....mais on dit vrai; il est impossible de regarder sans compassion profonde tant de créatures humaines si misérables. Cela est douloureux, très douloureux à voir, très douloureux à penser; et cependant il faut y penser, y penser beaucoup: car à l'oublier il y a tort grave et grave péril. »

Et qui parle ainsi? est-ce un républicain, un anarchiste?.... non! c'est un philosophe un ex professeur de morale, un ministre, presque un président du conseil, presque un Roi c'est M. Guizot.

Et c'est lui qui permet, qui ordonne à ses agents de prêter son concours au tyran de Buenos Ayres! s'il en est ainsi M. le ministre a tourné au vent du pouvoir; il n'y aurait plus rien qui put empêcher de supposer que M. le consul en eût fait autant, et qu'il prêterait aujourd'hui l'oppression et la tyrannie à l'indépendance et à la liberté.

Laissons donc tourner les girouettes! restons fermes et unis, avant peu nous prouverons aux oppresseurs et à leurs amis, que les hommes peuvent mourir! mais que les principes sont imprescriptibles et immortels.

Voici encore un trait d'arbitraire des agents français qui prétendent garder la neutralité, et une nouvelle preuve de la manière dont ils l'entendent, on sait déjà que plusieurs de nos compatriotes qui habitaient le Cerro ayant témoigné le désir de venir à Montevideo, et profitant des embarcations de notre escadre furent conduits à bord des navires de guerre, et là sur leur réclamation, qu'ils croyaient venir à Montevideo il leur fut répondu que c'était à Buenos-Ayres qu'il fallait qu'ils allassent.

Un autre de nos compatriotes auquel les soldats d'Oribe avaient tout enlevé et complètement dépouillé, crut qu'en s'adressant à M. l'Amiral il obtiendrait justice ou au moins pitié! mais pour toute réparation il obtint d'être mis aux fers.

Une personne en mesure d'être bien informé nous adresse la question suivante: Est-il bien vrai que M. le consul de France reçoit tous les jours de la viande du Cerro? Pourquoi les autres consuls n'en reçoivent-ils pas.

Nous avons reçu plusieurs communications assez importantes sur des déni de justice de nos agents officiels, mais nous ne les publions pas parce que nos correspondants gardent l'anonyme. Nous ne pouvons prendre sans notre responsabilité, des faits aussi graves sans en garantir l'authenticité.

Nous publions la lettre suivante qui nous a été adressée par des Volontaires des Légions Française et Italienne. Nous appelons l'attention de l'autorité sur l'abus que cette lettre signale, persuadés, tant nous avons confiance dans M. le chef de police, qu'il suffit de lui indiquer le mal pourveiller sa sollicitude et remédier à un pareil abus.

Montevideo, 16 novembre 1843.

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous serons bien reconnaissants, de vouloir bien faire insérer dans votre estimable journal et dans le plus prochain numéro, ces quelques lignes de réflexions.

Comment se fait-il que le gouvernement oblige les Italiens ou Génois, tenant des bancs au marché comme revendeurs, à prendre les armes pour le service de la patrie que nous défendons, tandis que plusieurs Masques français ou espagnols, tenant tambour, ou revendeurs de lait, ne se trouvent pas compris dans le même décret. La loi dans tous les pays doit, ce nous semble, être égale pour tous; il serait donc ridicule qu'elle privât les uns, tandis qu'elle laisserait les autres se livrer paisiblement à leur trafic,

gagner de l'argent à l'abri des balles ennemies, et se tirer insidieusement de nous.

Quelle que soit l'utilité de l'article qu'ils vendent pour la santé de nos dames, il nous paraît que cet espèce de négoce peut être exploité par des femmes ou des enfants, et non par des hommes robustes et dans la fleur de l'âge; nous convenons qu'il est plus facile d'extraire le lait que de manier un fusil; mais il n'est pas moins vrai, qu'il en vient qui s'y sont comme les autres.

Ces mêmes individus agissent de ruse en s'adjoignant un d'entr'eux servant dans la Légion, ce dernier, en cas de besoin, montre sa papeterie, et ses associés qui quelquefois sont au nombre de 3 ou 4, en profitent tout en trouvant l'autorité.

Nous verrions donc avec un indicible plaisir que le gouvernement pénétré de notre juste réclamation, la prit en considération, et mit un terme à un semblable abus.

Nous avons l'honneur de vous saluer bien respectueusement.

Plusieurs légionnaires volontaires.

NOUVELLES DU SOIR.

Aujourd'hui à nos avant postes se sont présentés trois passés de l'ennemi, l'un est un indien, l'autre est un noir qui a servi dans l'armée libératrice du général Lavalle le troisième est un lancier oriental qui a fait des révélations importantes; entr'autres il a déclaré que hier il est arrivé au Cerro un soldat dispersé de la division d'Urquiza, qui a rapporté qu'il y avait quatre jours que le général Rivera avait forcé un passage occupé par l'ennemi qu'il mit en pleine déroute, lui enleva une pièce de canon et l'aurait entièrement détruit, si une autre force commandée par D. Ignacio n'était venue à son secours pour protéger sa retraite qu'il opérera dans le plus grand désordre, laissant des traces d'une perte très grande.

On annonce d'une manière positive et certaine, que Paysandu est tombé dernièrement au pouvoir des troupes de la République Orientale, qui avoient forcé à s'embarquer Marote et quelques uns de ses satellites chargés de la défense de ce point important.

FRANCE.

Paris, 9 août.

L'élection de Périgueux présente des circonstances toutes particulières. Elles prouvent la profonde et fatale confusion qui s'est introduite dans l'opposition constitutionnelle depuis le cabinet du 1er mars. Voici les faits. Une réunion des électeurs de la droite a proposé aux candidats du collège électoral la signature de la déclaration suivante comme symbole des principes et du but des deux oppositions réunies:

1. La réforme électorale;
2. l'exclusion des fonctionnaires salariés de la chambre des députés;
3. la liberté de l'enseignement;
4. l'abolition des lois de septembre;
5. une loi sur le jury qui assure à cette précieuse institution son indépendance;
6. l'abolition des traités sur le droit de visite;
7. la conservation et la colonisation de l'Algérie;
8. le rejet de toute déposition s'y ayant pas pour but un intérêt national et de toute allocation pour les fortifications de Paris;
9. la réduction de l'impôt et l'amélioration du sort des classes pauvres;
10. enfin le candidat s'engage à n'accepter ni pour lui ni pour les siens aucune fonction salariée pendant la durée de sa carrière législative, et même cinq ans après que son mandat aura cessé.

Cette déclaration nous paraît éminemment intelligente et nationale, digne de concilier et de grouper dans son cercle toutes les opinions honnêtes et indépendantes. Nous l'approuvons entièrement pour notre part. Mais, par malheur, le candidat de l'opposition de gauche ne peut pas l'accepter dans son intégrité. Il a commis la faute de voter les fortifications de Paris, et il se réserve le droit et la faculté d'accorder les moyens à ceux auxquels il a voté la fin.

Le journal indépendant de Périgueux, dans des réflexions pleines souvent de sagesse et toujours de convenance trouve que ce dissentiment n'est que subsidiaire et n'a rien d'essentiel. Nous estimons beaucoup le caractère et la probité de M. Dusolier; mais on sait que notre habitude n'est pas de sacrifier les principes aux hommes. Nous déclarons donc, quoiqu'avec regret, que nous ne sommes pas ici de l'avis de l'Echo de l'Esonne. L'embaillonnement n'est ni un accident ni un corollaire à une politique donnée. C'est tout un système; c'est toute une révolution militaire et intérieure, grosse de ruine et de malheurs pour la France. C'est de plus aujourd'hui une question jugée par l'opinion publique. M. le général Sabervic a pu l'appeler en face de la chambre, sans réfutation, la plus grande folie du siècle. M. Lherbette en a caractérisé l'avenir par deux mots qui restaient: *despotisme et banqueroute*. Les tendances qui se montrent si hardiment depuis que cette entreprise est commencée, la récente nomination du général Bugeaud à la plus haute dignité de l'armée, sa future promotion comme chef de l'armée assemblée autour de Paris, indiquent assez aux électeurs que si dans cette affaire l'esprit de nationalité n'a pu égarer quelques hommes au premier rang desquels nous mettons M. Dusolier, la pensée de cette mesure n'a rien de dangereux que contre l'intérieur. Ce n'est pas la paix partout et toujours qui s'armerait ainsi à grands frais et si long-temps d'avance pour donner à la France les moyens de se soustraire à son système par un développement préventif national des forces du pays.

Bien plus, l'affaire des fortifications ne cesse pas d'être pendante. La chambre aura bientôt à s'occuper de diverses questions importantes qui s'y rattachent immédiatement. Le maréchal Solt n'a-t-il pas annoncé, dès cette année, qu'aux dépenses et aux travaux votés il faudrait ajouter encore des travaux et des dépenses. Nous avons dit, dès le commencement, que les fortifications coûteraient un milliard à la France. On le verra. Il s'agit maintenant de concentrer dans Paris toute notre puissance défensive et de tirer des fortifications leurs dernières conséquences. On a fait faire le premier pas à la majorité. Ce pas entraîne beaucoup d'autres, et il nous paraît très essentiel de ne pas envoyer un vote de plus à cette majorité destructrice des fortifications de Paris. A nos yeux, de toutes les discussions qui préoccupent le pays, celle-là n'est pas seulement une des principales; elle est la principale. M. Dusolier a manifesté l'intention d'accorder au gouvernement les subsides nécessaires pour terminer ce monument de folie et de despotisme. Il n'en juge pas comme nous, cela est incontestable; mais les électeurs qui partagent le sentiment général sur les dangers et l'avenir de cette conception ne peuvent pas capituler avec elle. A leurs yeux comme aux nôtres, il y va de l'existence même et de l'indépendance tout à la fois, il y va de forger au prix d'un milliard la chaîne la plus lourde et la plus redoutable qui ait pesé sur notre pays depuis les premiers temps de notre nationalité. Il s'agit de contenir le gouvernement d'arrêter son œuvre et non de l'encourager. Les électeurs ne peuvent pas accepter, et nous n'acceptons pas, quant à nous, que dans cette question de vie ou de mort, on puisse être indifféremment de l'un ou de l'autre opinion.

Il faut d'ailleurs que le débat reste et se présente entier devant les corps électoraux. Une occasion s'offre, il en faut profiter. Il faut tout préparer pour qu'aux prochaines élections ce cri: Point de bastilles! devienne le mot d'ordre et le symbole du verdict électoral. La majorité n'a point assez de force en elle-même. Ce n'est point en elle que l'on peut espérer. Il faut un mouvement semblable à celui qui, en 1831, enterra pour jamais l'hérédité de la pairie. C'est dans ce but, c'est dans cette pensée que nous combattons formellement la concession beaucoup trop grande de notre honorable confrère l'Echo de l'Esone. Nous invitons les électeurs de Périgueux à faire du rejet des fortifications une condition nécessaire. Ce serait un bon exemple qu'ils auraient donné. Qu'ils se disent que les fortifications faites, la France par ce fait recule sa frontière jusqu'aux Vosges; que l'Alsace, la Lorraine, nos provinces du Nord sont livrées sans combat à l'invasion ennemie; que désormais pour notre indépendance tout commence et finit sur les bords de la Seine; que les

250 lieues de territoire; que les millions de citoyens dévoués qui s'étendent de Paris aux pieds des Pyrénées ne sont plus rien dans la balance des batailles; que Paris lui-même cerné, étroit dans une ceinture de murs et de canons, ne peut plus répondre ni de la liberté de la tribune, ni de la liberté de la presse; qu'il y a là toute la vigoureuse semence du régime prétorien substitué au régime constitutionnel, et que si l'erreur sincère est toujours honorable, il en est cependant qu'il ne faut pas avouer et autoriser à perdre, même avec conscience, les plus grands intérêts du pays.

(Commerce.)

VARIÉTÉS.

LES LAMENTATIONS DE JEREMIE ROMIEU, LEVITE.

En ce temps là, j'étais préfet dans le temple de la Doctrine: j'avais trente mille drachmes d'appointements; les pharisiens me saluaient, et lorsque je passais dans les rues de Périgueux, une ville sainte, les fidèles se disaient entre eux: « Que le Système soit avec lui; c'est Romieu le lévite! »

J'avais un caique pour me promener sur la Dordogne. Quand j'invois à quel que chose constitutionnelle les scribes et les prophètes du Juste-Milieu, un orchestre de théorbés et de harpes jouait sous mes galeries, et mes convives joyeux célébraient les biens du budget, cette terre de Chanaan promise à ceux qui ont vécu dans l'amour de M-Guizot et la crainte de M. Duchâtel.

J'étais le plus aimé des lévites qui sacrifient aux autels du gouvernement; j'en étais le chérubin joyeux, l'aimable séraphin. L'encens de mes calambours montait jusqu'au fauteuil où trônaient les archanges ministériels; ils aspiraient mes plaisanteries comme le parfum de la rose d'Idumée, et je megeais dans la joie comme un Amalécite dans les fêtes sacrées du Jourdain.

Pourquoi faut-il que toute cette joie se soit changée en douleur? Pourquoi le Système qui est Dieu, et le gouvernement qui est son esprit, ont-ils voulu que mon bonheur se transformât en affliction?

La sorcière d'Endor ne pourrait me le dire, et vainement consulterai je l'ombre de Samuel pour le savoir!

Ils ont dépêché vers moi un sacrificateur du temple, et ils m'ont dit: « Tu quitteras Périgueux, et tu marcheras vers le nord-est l'espace de quatre jours. Tu ne regarderas pas derrière toi et tu secoueras aux bords de la Dordogne la poussière de tes sandales en signe que tu n'y retourneras pas. Le quatrième jour, tu trouveras un département, le sixième à ta droite, et tu l'arrêteras et une seconde fois tu secoueras la poussière de tes sandales en signe que c'est là que tu dois rester. Un homme viendra à toi et il te demandera ce que tu veux. Alors tu lui répondras: « Je suis le lévite Romieu, qui suis envoyé dans le nord-est pour prêcher la parole sainte. » Et l'homme louera le Cabinet, disant: « C'est ici qu'est la Haute Marne; je vais vous conduire à Chaumont. »

Seigneur! que vous ai-je fait pour mériter votre colère? Pourquoi appesantissez vous sur ma tête la main de votre mécontentement? N'avais-je pas toujours envoyé au sanhédrin des néophytes craignant le Vingt-Neuf-Octobre, et aucun d'eux n'a-t-il jamais touché à l'arche sainte avec la boule noire de l'opposition?

J'ai nourri mon peuple d'électeurs de tartines gouvernementales; chaque jour, la manne de l'enseignement ministériel pleuvait sur eux du haut des colonnes d'un journal conservateur; ils communiaient à ma table, et j'étais pour eux comme une lumière sur l'autel.

Il faut que l'ange des ténèbres ait voilé la face de M. Guizot; il faut qu'Astaroth ait égaré la raison de M. Duchâtel; il faut que Belzébut ait soufflé un vent d'erreur sur le collège des magies, pour que moi, Jérémie Romieu, lévite du saint temple de la Doctrine, on veuille m'envoyer à Chaumont. Quel prophète irait à Néphthi quand il a gouverné dans Juda!

Allez, vous êtes tous des Achab pour la perfidie, et des Jézabel pour la méchanceté!

J'irai, un bâton blanc à la main, comme jadis Tobie cherchant la poisson mystérieux, et je dirai aux populations étonnées; « Voilà comment les magies recomposent ceux qui ont été les plus fermes défenseurs de la Jérusalem de la Doctrine. Maintenant dévouez-vous encore! »

Et chacun s'éloignera des magies comme on se retire d'un lépreux, et le temple de la Doctrine sera livré aux Philistins de l'opposition.

Que faut-il faire? Baal ou Jéhovah, répondez! Dois-je, comme Saul, me soumettre, ou faut-il, comme Abéalon, me révolter? Ferai-je comme le chien qui lâche la main qui le frappe, ou comme le tigre qui se retourne et mord l'imprudent qui l'a blessé? L'âne de Balaam jadis répondit au prophète; dans un temps où les ânes sont si communs, aucun ne répondra-t-il au lévite?

Une ressource me reste encore. Le pontife Marcillac se vout s'asseoir sur mon fauteuil; s'il a pris ma place, pourquoi ne prendrai-je pas la sienne? C'est avec une boule à la main que j'irai demander aux magies compte de leur conduite. Qu'ils tremblent! Toutes sortes de néophytes qui ont bu dans ma coupe et mangé à ma table m'offrent de m'élire aux conseils des tribus. Pourquoi n'accepterais-je pas?

Si c'est votre volonté, Seigneur, ainsi ferai-je; car certainement je n'irai pas à Chaumont. Je vous l'avouerai, ma douleur est profonde et je gémiss amèrement. J'avais une tente où j'étais bien, et je dois la plier et partir comme un Bédouin qui confie sa fortune à un chameau. Mes yeux sont comme une source; les pleurs s'en échappent, et ma poitrine se gonfle sous les sanglots.

O Périgueux, ma Béthulie, ma Bethléem, ma ville sainte, qui tendra à mes amours! Quand reviendrai-je m'asseoir à ton banquet! Pleure avec moi et pleure sur moi. Moi sans toi et toi sans moi, ne sommes-nous pas, comme morts! Nous sommes tels que Gédéon sans lanterne, Machabée sans glaive, M. Duchâtel sans Malac, Duvert sans Lausanne, Théophile Gautier sans cheveux.

Malheur! malheur! Romieu ne sera plus préfet!  
(Charisari.)

MOUVEMENT DU PORT.

Entré ce 17.

Un brick mouillé en dehors du port.

NAVIRES PRETS A PARTIR.

- Rio Janeiro, frégate de guerre amér. Colombia.
- Id. brick sarde Bella Bernardina.
- Id. polacre nationale Miolet.
- Buenos-A. packet Rosas.
- Porto du Brésil, frégate sarde Carolina.
- Rio Grande, brick brésilien San Pedro.
- Id. paquebot américain Carolina.

MOVIMIENTO DE LA POBLACION.

Individuos que solicitan pasaporte.

La Publication.  
Dia 6.

- |   |             |
|---|-------------|
| Francisco Baños,                            | Ba. Ayres.  |
| Luis Bascano y un hijo,                     | Id.         |
| Luis Maggio,                                | Id.         |
| Bartolomé Castino,                          | Rio Grande. |
| Andrés Moreno y Bartolo Vigenzo,            | Ba. Ayres.  |
| Enrique Tonkinos,                           | Id.         |
| Jari C. Mohr,                               | Id.         |
| Mariano de Soes,                            | Maldonado.  |
| Pedro y Juan Pedro Derrey,                  | Id.         |
| Anna C. de Sanchez,                         | Ba. Ayres.  |
| Carlos Sargent,                             | St. Malo.   |
| Mariana Gonzalez de Gracia,                 | Ba. Ayres.  |
| Lorenzo Gaggero y dos hijos,                | Id.         |
| Agustia Racheru,                            | Id.         |
| Juan Caviglia con dos hijos y Felagro Zano, | Id.         |
| Seatina Guidin y un hijo,                   | Id.         |

## AVIS DIVERS

A la prochaine représentation de la compagnie philodramatique, au bénéfice des blessés des deux Légions Française et Italienne, la scène sera embellie par la présence de l'aimable Madame Marina Campadonico; elle n'a pu se refuser à la voix de l'humanité souffrante, et je voue à la reconnaissance des défenseurs de la capitale, le philanthropique dévouement de cette généreuse Dame.

Nella prossima rappresentazione della compagnia filodrammatica, a beneficio dei feriti delle due Legioni Francese ed Italiana; sarà la scena abbellita dalla presenza dell'aimabile S.a Marina Campadonico; essa non ha potuto negarsi a la voce dei sofferenti figli della Liberté, ed io dedico alla gratitudine dei difensori della capitale, il gentile proposito della generosa.

## AVIS.

## CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Freres rue Ituzingo, autrefois rue S. Jean, num. 32 un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nante, a des prix tres moderes.

## AVIS.

## A VENDRE.

Un magasin de tailleur situé rue del Rincon maison de Larraud.

Ce magasin très bien placé contient tout ce qui est nécessaire pour bien exercer cet état avec un armozon et environ 1500 piastres de marchandises. Ceux qui désireraient en faire l'acquisition et en prendre connaissance se rendront chez M. Capmes qui occupe cet établissement dans ce moment.

Les créanciers de la maison Ruffet qui ont été reconnus par la société sont prevenus qu'ils aient à se rendre jeudi 16 courant dans cet établissement pour procéder à la vente du dit magasin.

Les dit créanciers qui ne s'y rendraient pas perdraient leurs recours.

## AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au college français de Mme Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

## AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhau, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle.

Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans,

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

## AVIS.

## AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue du 25 mai n. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure tres riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoleon avec portraits, plans de batailles etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Geomorphie terrestre et astronomique, la construction des caries etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabou, Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques réparées. Matemáticas. Gramática de Chantreau.

## AVIS.

## A VENDRE.

Le café situé rue du 18 Juillet numéro 74, entre les pharmacies du Lyon d'Or et de l'Indien, (avec ou sans billard.)

Les personnes qui voudront en faire l'achat, pourront voir par elles memes et qui y caute et traiter avec le propriétaire.

## AVIS.

CONSUL GENERAL DE FRANCE  
A MONTEVIDEO.

Le brick français l'Indien, de Rouen, en charge pour le Havre de Grace avec échelle à Saint-Malo, a besoin de 3,000 courantes, plus ou moins, pour subvenir aux dépenses nécessaires de réparation du navire et de nourriture de l'équipage. Le dit emprunt est autorisé par M. le Consul général de France en cette résidence.

Cet emprunt sera affecté sur quille agès et appareils de l'Indien, et sera remboursable à l'arrivée de ce navire au Havre son port d'armement.

Les soumissions devront être déposées dans la boîte aux lettres du Consulat où l'ouverture en sera faite par M. le Consul en présence des intéressés.

Mercredi prochain 15 du courant à midi précis.

Montevideo le 10 novembre 1843.

## AVIS.

## POUR MARSEILLE

Le brick français Baptiste son capitaine Gimie, partira n'importe comment sera son chargement du 10 au 15 decembre. Les personnes qui aient des marchandises à embarquer, peuvent pour mieux compter sur cette prochaine date, recevoir par écrit, l'engagement du Capitaine. Pour d'autres renseignements s'adresser à Monsieur R. de Langas, rue de las Piedras n. 96.

## AVIS.

On demande un sous-maitre dans l'Institution de M. l'abbé Paul, rue du 25 Mai n. 342.

## AVIS.

Le magasin de modes, si achalandé, de Mme Grossin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, étant à vendre des personnes à qui il pour-

rait convenir d'en faire l'acquisition, sont invités à adresser leurs propositions à M. Michoud l'un des commissaires provisoires, rue de Zavalá, n. 65, avant lundi prochain 13 du courant

## AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujou à bord du navire At. F. R. Z. espaigne Dubertrand et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchehoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prevenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscay.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

## AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

## AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desiront louer, à un français, une ou deux pieces en vide ou garnies.

S'adresser au bureau du journal.

## AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français l'Indien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fil., négociants, ju-qu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 7 octobas 1843.

## AVIS.

## NOUVEAUTES.

MM. les Marchands tailleurs et confectionneurs trouveront au nouveau magasin rue des Trente-Trois numéro 126; presqu'en face du café du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que piqués, coutils, cachemires, satin façonnés, satins noirs unis, gros-grains, matelassés, velours unis et brochés, cravattes, serges, gances, doublures, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

## AVIS.

Messieurs les créanciers de feu Mme Grosin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

Le Gérant, J. REYNAUD.

Imprimerie Constitutionnelle, Rue de la Liberté, n. 24.